n° 13.

Nous commissaires nommés par L'academie
Royale de Chirurgie, pour examiner un
~~nouveau~~ traité des maladies venneriennes
en deux volumes in douze de monsieur fabre.
estimons qu'il peut prandre la qualité de
membre de la compagnie, dans un ouvrage
dont les principes et la pratique, font
egallement honneur à L'auteur et a la
chirurgie. deliberé a Paris ce 15 9bre 1764

Bordenave   Pipelet le

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 61 n° 31